



### ● Le passage à l'euro en France

L'euro est la monnaie nationale et officielle de la France depuis 1999. (Les départements d'outre-mer ont adopté l'euro en même temps que la France, mais les territoires d'outre-mer et les collectivités territoriales ne sont pas membres de l'UE.) Son symbole graphique (€) s'inspire de la lettre grecque epsilon et rappelle à la fois le berceau de la civilisation européenne (la Grèce) et la première lettre du mot Europe. Le nom «euro» a été choisi en partie parce qu'il est facile à prononcer dans toutes les langues de l'Union.

Il existe huit pièces, d'une valeur de 1 et 2 euros, ainsi que de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 centimes. Elles comportent une face européenne et une face nationale. Sur la face européenne figure une carte de l'UE liée au drapeau européen. Sur la face nationale figure un décor unique relatif à chaque pays membre. Pour les pièces de 1 et 2 euros émises en France, il y a un arbre et les initiales RF (République française) dans un hexagone. Sur celles de 10, 20 et 50 centimes, il y a la Semeuse (symbole qui figurait sur les anciennes pièces et timbres-poste

français) et les initiales RF. Sur celles de 1, 2 et 5 centimes, il y a la tête de Marianne (symbole de la République) et les initiales RF. Chaque état a donc un motif qui caractérise sa culture, mais quel que soit le motif figurant sur les pièces, celles-ci sont valables dans toute la zone euro. Un Français peut, par exemple, acheter une boisson à Berlin, à Dublin ou à Athènes et payer avec une pièce euro représentant le roi d'Espagne. Il existe sept billets, qui sont identiques d'un pays à l'autre, et qui sont libellés en 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros. Ils sont de taille et de couleurs différentes. L'un des côtés représente l'héritage architectural européen: des images de fenêtre et de portail, qui symbolisent l'esprit d'ouverture et de coopération, et le drapeau européen. L'autre côté représente la carte de l'Europe et un pont qui symbolise la communication entre les diverses cultures européennes.

L'Etat français s'est mobilisé de bonne heure pour prendre des décisions relatives à la monnaie unique et pour faciliter le passage à l'euro. Dès le premier janvier 1999 une période de trois ans a été mise en place pour permettre aux Français de se familiariser avec leur nouvelle monnaie. Pendant la période transitoire (1999-2002), l'euro a existé de façon scripturale—pour les chèques, les virements et les cartes bancaires. Les billets et les pièces ont été mis en circulation seulement en 2002, et à ce moment-là l'euro est entré dans la vie quotidienne des Français. Afin de les préparer pour cet événement, le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité a élaboré tout un programme d'actions pour familiariser progressivement tous les acteurs économiques—entreprises, administrations, citoyens—à l'arrivée définitive et complète de l'euro en janvier 2002. La rapide mobilisation des principaux acteurs, comme les banques et les entreprises, a permis au peuple français de s'adapter plus rapidement. Des cours et des ateliers sur l'euro ont été organisés pour des groupes divers—les commerçants, les élèves à l'école, les personnes âgées, et ainsi de suite. En juin 2001, un guide pratique du passage à l'euro a été déposé dans les boîtes aux lettres des Français. L'Etat a lancé une campagne publicitaire en décembre 2001 et en janvier 2002 pour mobiliser l'opinion publique autour de cet événement. Des spots publicitaires ont été diffusés sur toutes les chaînes de télévision en métropole et dans les départements d'outre-mer. Un film court-métrage a été diffusé dans toutes les salles de cinéma de Paris et d'Ile-de-France ainsi que dans les principales villes de province. Des affiches sont apparues dans les rues, dans les transports publics et dans les médias. Le message principal: «L'euro, c'est plus facile ensemble.»

L'arrivée de l'euro en France doit être considérée comme une réussite. D'après un sondage organisé à la fin janvier 2002, 93% des Français estimaient que le passage à l'euro réussissait bien depuis le premier janvier. Ils sont aujourd'hui 75% à estimer que l'euro est quelque chose de positif pour la France.

Un petit détail sur le premier janvier 2002: comme les départements d'outre-mer français s'étendent depuis l'océan Indien (à l'est) jusqu'aux Antilles dans la mer des Caraïbes (à l'ouest), à travers plusieurs fuseaux horaires, les médias ont proclamé que la France était chronologiquement le premier pays à passer à l'euro (la Réunion) ainsi que le dernier (la Guadeloupe).